

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE306 Société: Philosophie                                 |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | SOCM3B06  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 3B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Adrien PADOVANO</b> ( <a href="mailto:adrien.padovano@helha.be">adrien.padovano@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se consacre au développement d'une démarche éthique à partir des questionnements actuels de la philosophie. Il vise à appréhender les différents concepts et présupposés philosophiques permettant de construire un rapport humain avec le monde et ainsi développer leurs capacités de réflexion, d'analyse et de questionnement sur la vie, l'Humain, les comportements à travers le prisme des nouvelles technologies.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
  - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
  - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
  - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
  - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
  - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
  - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
  - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
  - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
  - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
  - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

#### Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B06A Philosophie et éthique 15 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B06A Philosophie et éthique 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

##### **Principe général :**

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

##### **Exceptions après délibération du jury :**

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

##### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Philosophie et éthique                                     |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 23_SOCM3B06A  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 3B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Adrien PADOVANO</b> ( <a href="mailto:adrien.padovano@helha.be">adrien.padovano@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

La langue française a la particularité de distinguer deux mots très proches l'un de l'autre : la morale et l'éthique. Souvent considérées comme des synonymes, ces notions se rattachent pourtant à des démarches bien différentes. Le 21<sup>e</sup> siècle et ses nombreuses actions citoyennes semblent privilégier cette dernière. Nous retracerons les étapes réflexives qui ont permis l'éclosion de cette démarche et envisagerons les apports de l'existentialisme dans la pratique professionnelle. Un cours introspectif dans le but de nourrir la réflexion nécessaire au projet portfolio.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Appliquer des éléments théoriques de la philosophie dans le but de créer une réelle Ethique des métiers de la communication.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Ce cours retrace la genèse de la démarche éthique à travers le prisme de la recherche introspective, les apports de la phénoménologie et de l'existentialisme dans la construction d'un "agir communicationnel".

#### Démarches d'apprentissage

Le cours est constitué de séquences théoriques. Différents extraits, schémas, exercices et illustrations seront également utilisés afin de faciliter l'assimilation de la matière.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste disponible pour répondre aux questions spécifiques des étudiants.

#### Ouvrages de référence

- L. Couloubaritsis, Aux Origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, Paris, De Boeck, 1995.
- G. Hottois, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, Paris, De Boeck, 2005.

#### Supports

Un Powerpoint sera mis en ligne pour chaque séquence de cours. Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière est

également mis à disposition.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

#### Q 1

L'évaluation de première session portera sur un examen écrit (100% des points) qui visera la restitution, le développement et l'analyse de certains points de matière théorique ainsi que l'application de certaines méthodes développées au cours du quadrimestre dans des séquences d'exercices.

#### Q 3

En cas d'échec, une seconde session est réalisée sous forme d'examen écrit (100% des points) selon les mêmes modalités que l'examen écrit du Q 1.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).